



OLYMPIC CLUB GRANGEAIS
Gymnastique Sportive / Fitness and Wellness / Activités Pédestres / Eveil
depuis 1971



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

2026 - 2027

L'Olympic Club Grangeois

L'Olympic Club Grangeois, association créée le 1er juillet 1971 et déclarée au Journal officiel, Association et fondations d'entreprises, le 27 août 1971. L'OCG est affilié à la Fédération Sportive et Culturelle de France à la date du 5 octobre 1974.

L'association conduit des actions en vue de promouvoir, soutenir et développer l'éducation et la formation physique, artistique et intellectuelle de tous ses adhérents.

L'association assure des missions d'organisation et de promotion :

- d'activités sportives de pleine nature, randonnée, marche nordique, autres,
- d'activités gymniques sous toutes leurs formes et notamment les compétitions,
- d'activités physiques adaptées,
- d'activités culturelles et artistiques.

L'association s'inscrit dans les actions menées à l'échelon national par La Fédération Sportive et Culturelle de France, à l'échelon régional par le comité régional FSCF, territoire Dauphiné-Savoie-Vivarais, à l'échelon départemental par le comité Ardèche.

L'association s'interdit toute manifestation ou toute discussion présentant un caractère politique ou confessionnel ou toute disposition présentant un caractère discriminatoire dans l'organisation et dans la vie de l'association.

La Fédération Sportive et Culturelle de France

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) développe des activités liées aux domaines sportifs, artistiques et culturels, des activités socio-éducatives ainsi que des actions de loisirs pour tous. Les activités proposées sont ouvertes à tous sans distinction, dans le respect des idées, des niveaux et des particularités de chacun. L'engagement de la FSCF s'exprime dans le développement de la personne, la recherche de cohésion sociale et dans un souci permanent du devenir en s'inscrivant dans le développement durable.

Son objectif premier, en portant un regard particulier sur l'Homme et la société, est de contribuer à la réalisation de l'individu sous toutes ses formes par la pratique d'une activité sportive ou culturelle.

La Fédération Sportive et Culturelle de France est reconnue d'utilité publique par décret du 31 mars 1932.

Olympic Club Grangeois
180, allée du 22 Janvier 1963
Espace Rémy Roure
07500 Guilherand-Granges
Agrément Jeunesse et Sports n° 07.98.038 le 21 décembre 1998
Siret 398 321 414 00037

info@ocg-asso.fr

www.ocg-asso.fr

04 69 30 61 98

IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT	
Nom*	
Prénom*	Genre*
Date de naissance* __/__/____	☐ Majeur ☐ Mineur

VOS COORDONNÉES	
Courriel en majuscules*	
Courriel secondaire en majuscules	
Courriel tertiaire en majuscules	
Téléphone*	
Adresse*	
Code Postal*	Ville*

CONTACT D'URGENCE (adhérent majeur) / RESPONSABLE LÉGAL (adhérent mineur)	
Contact d'Urgence / Responsable 1	Responsable 2
Nom*	Nom
Prénom*	Prénom
Téléphone*	Téléphone

Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Réglementation Médicale

Documents à communiquer au jour de l'inscription

Dispositions générales :

La FSCF a mis en place l'**Attestation Santé-Sport (A2S)** pour les adhérents majeurs et le **Questionnaire Santé** pour les mineurs. En cas de réponse positive à une des questions de ces documents, d'autres documents peuvent être nécessaires.

Vous trouverez en annexe la Fiche Pratique Réglementation Médicale ainsi que les documents à compléter.

Document fourni : ☐ Attestation Santé-Sport ☐ Questionnaire Santé ☐ Certificat d'Absence de Contre-Indication ☐ Aucun	Date : __/__/____
---	-----------------------------

Protection des Mineurs - Loi du 8 mars 2024

Afin de mieux protéger les enfants des violences sexuelles dans le sport, la **loi du 8 mars 2024** renforce le dispositif de contrôle de l'honorabilité de chaque intervenant (animateur, éducateur, dirigeant...). Ce contrôle consiste en la consultation systématique et annuelle, par les autorités administratives, du bulletin n°2 du casier judiciaire, du fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (**FIVIAIS**) qui recense les personnes condamnées ou mises en cause pour certaines infractions sexuelles ou violentes à partir de l'âge de 13 ans.

L'Olympic Club Grangeois s'inscrit dans le strict respect de ces dispositions.

Règlement Général sur la Protection des Données

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) :

- vos coordonnées servent uniquement à vous contacter en cas de nécessité,
- vos données restent confidentielles et ne seront communiquées à aucun tiers,

- sans renouvellement de votre adhésion, l'OCG s'engage à supprimer vos informations personnelles à échéance d'une année. Vous pouvez toutefois demander l'effacement anticipé de vos données en écrivant à info@ocg-asso.fr

L'adhésion à l'OCG

Le montant de l'adhésion à l'OCG, **15 euros**, correspond aux frais incompressibles de l'association, assurances, contrats d'entretien, abonnements téléphoniques, affranchissements...

L'adhésion est payée annuellement, indépendamment du nombre d'activités pratiquées. Elle doit faire l'objet d'un **règlement séparé de la cotisation**.

L'assurance FSCF

L'Olympic Club Grangeois informe ses adhérents de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance individuelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive et/ou culturelle peut les exposer dans le seul cadre d'une activité proposée par la FSCF ou une association affiliée. (Article L.321-4 du code du Sport).

L'ensemble des garanties et les tarifs sont à retrouver sur www.fscf.asso.fr (rubrique assurances – pack activité).

Toute souscription d'assurance activité se fait lors de la création / renouvellement de la licence FSCF.

Vous trouverez en annexe 2 une présentation de l'assurance individuelle accident ainsi que le tableau des garanties.

OPTION ASSURANCE	☐ Refuse et atteste avoir été informé(e) et incité(e) par mon association à souscrire cette assurance individuelle accident qui vient compléter mon régime obligatoire.	☐ Mini - 2€	☐ Midi - 4€	☐ Maxi – 6€
-----------------------------	--	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

Activité(s) pratiquée(s)

Renseigner le **nom de l'activité**, le **créneau horaire** ou le **nombre d'entraînements** et le **nom de l'animateur/entraîneur**.

Activité 1 : Tarif :€

Activité 2 : Tarif :€

Activité 3 : Tarif :€

Activité 4 : Tarif :€

Total des cotisations :€

Réductions

Le club octroie une remise forfaitaire sur la **cotisation d'une activité** :

- De 45€ aux moniteurs, juges et dirigeants impliqués dans les activités de l'OCG.
- Pour les fratries de :

☐ 35€ pour le deuxième enfant

☐ 70€ pour le troisième enfant

☐ 105€ pour le quatrième enfant

Moniteur, juge ou dirigeant	☐ OUI	
Fratries	Nom(s) et prénom(s) du(des) frère(s) et/ou sœur(s)	
	Activité du frère ou de la sœur	

Modalités de paiement de l'adhésion

Le paiement de l'adhésion (15€) se fait séparément du paiement de la cotisation.

☐ Chèque
 ☐ Espèces
 ☐ Carte bancaire
 ☐ Virement

Modalités de paiement des activités

Le paiement des cotisations se fait par adhérent afin de faciliter le travail de comptabilité.
Faire un paiement par section (activités de pleine nature, éveil, fitness & wellness, gym artistique, loisirs jeunes).

Pass'Sport & Pass'Region : un chèque de caution par Pass correspondant à son montant vous sera demandé. Ces chèques vous seront restitués lorsque nous aurons obtenu le paiement des Pass par les institutions correspondantes.

Informations complémentaires :



Pass'Region



Pass'Sport

Moyen de paiement	Option utilisable pour une inscription avant le	Option	Montant
☐ Chèque (hors adhésion)		☐ 1 chèque	€
	1/11/2026	☐ 2 chèques	€
	1/11/2026	☐ 3 chèques	€
☐ Espèces			€
☐ Carte bancaire			
☐ Virement bancaire		Référence :	€
☐ ANCV (avant)	01/12/2026	Nb de chèques :	€
☐ Pass'Sport		Code :	70€
		Chèque de caution Pass'Sport	70€
☐ Pass'Region		N° de carte :	30€
		Code :	
		Chèque de caution Pass'Region	30€

Attestation d'Inscription

Attestations Cocher toutes les attestations désirées	☐ Aucune	☐ Attestation Adhésion ☐ Facture Acquitté	☐ Ardèche - Bonus Collégiens ☐ Ardèche - Bonus Séniors
--	---------------------------------	--	---

Consentement et Signature

- ☐ J'adhère à L'Olympic Club Grangeois conformément à ses statuts et à son règlement intérieur.
☐ Je suis informé(e) du règlement propre à mon (mes) activité(s).
☐ J'autorise L'Olympic Club Grangeois à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident.
☐ J'autorise L'Olympic Club Grangeois à utiliser et à publier les photographies, films, enregistrements sur lesquels les personnes inscrites peuvent figurer ainsi que des productions et œuvres originales réalisées dans le cadre des activités. L'Olympic Club Grangeois s'engage à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés. Durée de la présente autorisation consentie pour un an à titre gratuit.

Fait à _____, le ____/____/____
 Signature :

Encadré réservé à l'association :

Date de réception : ____/____/____

Initiales :

Date saisie info : ____/____/____

Initiales :